



Madame, Monsieur,

En tant que parents d'élèves, vous savez combien les valeurs portées par notre établissement contribuent à la mission d'éducation des enfants, au service de l'intérêt général. Pour une grande part, nous le devons à la générosité de nos aînés, qui ont bâti cette école.

Aujourd'hui, le collège a besoin de se moderniser afin d'offrir aux élèves, comme aux personnels, de meilleures conditions de vie et de travail. Cette rénovation a déjà débuté pendant l'été 2023 avec la rénovation totale de la cour de récréation. Vos enfants en ont profité toute l'année avec plaisir. Cet été, l'ancien préau a été démonté et les travaux du bâtiment modulaire durable de 200 m² ont débuté en fin de semaine dernière. Celui-ci accueillera la salle d'arts plastiques/musique, une salle d'étude, un bureau de vie scolaire et des toilettes pour les élèves. Nous espérons pouvoir le mettre en service dans le courant du mois de novembre 2024. Il nous restera ensuite à construire un nouveau préau pour abriter les jeunes. Nous finalisons maintenant le financement de ce préau. Ces travaux de modernisation ne peuvent être financés entièrement par l'O.G.E.C. (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique). Les sources de financement de l'école, à savoir les contributions versées par les familles et le forfait communal et départemental ne suffisent pas à couvrir le coût total des travaux de 650 000 euros.

Nous avons donc décidé de lancer, de nouveau, un appel aux dons, pour nous permettre, par votre générosité, celle de nos fournisseurs, des amis de l'établissement et de son personnel, de mener à bien ce projet.

Pour nous aider dans ce projet, nous nous appuyons sur la Fondation Saint Matthieu pour l'école catholique. Reconnue d'utilité publique, elle mobilise et mutualise la générosité issue des dons et legs pour soutenir et développer les investissements des établissements scolaires.

Grâce à elle, vous pouvez bénéficier d'une réduction de votre impôt sur le revenu (IR) à hauteur de **66 % du montant de votre don**, dans la limite de 20 % du revenu net imposable. Elle est seule habilitée à vous établir un reçu fiscal, c'est donc par elle que transiteront les dons collectés pour notre école.

N'hésitez pas à en parler à vos proches et connaissances susceptibles d'être sensibles à notre appel.

Au nom de tous les enfants et de toute l'équipe éducative, nous vous remercions de votre engagement à nos côtés.

Ce projet est vital, nous comptons sur vous !

Bien cordialement

S Leblond
Président de l'OGEC

L Leclercq
Chef d'établissement
du 1^o degré

F Boulnois
Chef d'établissement
du 2nd degré

ÉCOLE ET COLLÈGE NOTRE - DAME 80120 RUE



✉ 2 rue du colonel Tétart ☎ 03.22.25.00.34 📧 ndrue80@orange.fr

